



Téléphone : 04.75.88.21.80
mairie@genestelle.fr
www.genestelle.fr

Mesdames, Messieurs, bonjour à tous,

C'est la première fois que je m'adresse à vous et vous présente mes vœux de vive voix. Les deux précédentes éditions ont été empêchées sous cette forme pour les raisons sanitaires que nous connaissons... Et je me réjouis aujourd'hui que de nouveau un repas convivial se soit tenu. J'ai toutefois une pensée pour celles et ceux qui n'ont pu se joindre à vous aujourd'hui.

Je tiens à remercier les membres du Conseil Municipal, les adjoints et les conseillers qui œuvrent toute l'année pour l'intérêt de la commune. C'est en leur nom et en mon nom que je vous souhaite tous nos vœux de santé et de bonheur à vous-mêmes, à vos familles et à vos proches. Nous sortons tout juste d'une crise sanitaire longue et éprouvante, espérons que l'année qui s'annonce, malgré un contexte économique et social très difficile, permette de nous retrouver. C'est le vœu que je formule pour 2023.

Pour vous parler un peu des travaux engagés en 2022, la municipalité a procédé au changement de la toiture de la salle des fêtes de Bise qui est à présent augmentée d'un auvent et d'une isolation supplémentaire. Le plan d'eau à Bise a fait l'objet d'un classement dans les P.E.I. (point extérieur contre l'incendie) qui sera dorénavant sous la responsabilité des services départementaux de la DFCI qui en assurera la maintenance et la

viabilité. Des travaux d'étanchéité ainsi qu'un curage ont été réalisés. Et une crémaillère sera aussi posée pour faciliter la levée et la fermeture des panneaux métalliques.

Des travaux d'entretien des chemins ruraux ont été reconduits cette année encore et seront pérennisés, par rotation, pour assurer aux riverains parmi les plus enclavés un accès plus serein à leur domicile. Par ailleurs, deux chemins et une placette ont été goudronnés à Valgironne.

Nous avons également profité d'un audit gratuit des ouvrages d'arts se situant sur la voirie communale (ponts et murs de soutènement) effectué par le CEREMA et un cabinet spécialisé. Cet audit a permis de poser un diagnostic des actions à mener pour l'entretien et la rénovation de ces ouvrages. Ce carnet sanitaire est disponible et consultable en mairie. Un des ponts listés présente de graves avaries. Il s'agit du pont de Cavaillon et le changement de son platelage bois coûterait aux alentours de 35 000 euros HT. Cette situation est connue depuis longtemps mais elle s'est fortement dégradée ces dernières années. Avant d'engager les travaux de rénovation nécessaires à la mise en sécurité de ce pont, il convient de nous assurer au préalable de la propriété effective et exclusive de la commune de Genestelle.

Quelques opérations mineures ont été retardées et interviendront ce premier semestre : je pense au changement de la toiture du four à pain à Valgironne, au changement du tableau électrique du clocher de Genestelle et du mouton lancer-franc qui est son support de cloche, je pense aussi à l'électrification du local des cantonniers.

Concernant les équipements, deux bouches DECI ont été installées à Bise qui permettent une bien meilleure couverture de défense contre l'incendie. La pose de ces bornes s'est faite avec

le concours de l'ASA qui a mis à disposition de la commune son réseau et je profite de cette occasion pour adresser à l'ASA, à son ancien président, Patrick que je salue ici bien amicalement et chaleureusement, et à l'actuel bien sûr, tous mes remerciements pour leur aide.

Ces quelques améliorations de protection incendie s'inscrivent de fait dans une démarche volontariste et à moyen terme. Nous assistons tous aux changements climatiques, et probablement nous les subirons encore davantage ces prochaines années et de manière plus répétées. Aussi, nous serons certainement en Ardèche de nouveau sujets aux épisodes caniculaires que nous avons vécus le printemps et été dernier et leurs corollaires malheureux, départs de feux et dans le pire des cas « méga feux » constatés dans d'autres régions. Par conséquent, la problématique de la couverture DECI et DFCl s'imposera encore davantage dans les années futures et à plus forte raison suite au désengagement en 2017 qui est regrettable des services du SDIS qui ont laissé les communes seules gérer ces dossiers. Aussi nous nous engagerons en 2023 pour l'établissement d'un schéma directeur DECI /DFCl qui faisait jusqu'alors défaut. Ce document permettra d'avoir un état des lieux réglementaire des fameux PEI (conformité, débit, pression, volume disponible), d'assurer un volet préventif des installations existantes et de leur maintenance et enfin d'établir un volet prévisionnel qui permettra d'envisager les améliorations à apporter à ce réseau.

L'implantation de deux antennes relais sont envisagées dans le courant de cette année, l'une à Genestelle et l'autre à Bise. Ces équipements s'inscrivent dans une volonté d'aménagement numérique des territoires ruraux voulue par l'Etat qui représente aujourd'hui un axe d'intervention majeur de la politique de cohésion des territoires. Les études indépendantes qui ont été conduites par le département et la préfecture ont établi un constat de couverture soit lacunaire soit insuffisant pour la commune. Ce dispositif, baptisé New Deal, porté par l'Etat et

donc la préfecture a pour objectif d'apporter aux zones rurales enclavées (habitations mais pas seulement, également le réseau routier secondaire) une meilleure couverture du réseau mobile. Il s'agit donc pour l'Etat d'un apport de service public et c'est uniquement motivé par cette considération que la mairie a appuyé cette opportunité.

Pour autant, j'ai entendu les inquiétudes de certaines personnes, à Bise notamment, qui portaient sur des questions techniques et sanitaires et j'ai reçu ici même à la mairie le 11 janvier dernier des habitants qui nous avaient saisis de ces questions en présence d'un représentant de la Préfecture, du Département et d'un chargé technique de mission afin de répondre à toutes leurs craintes et leurs interrogations.

Une pétition a par ailleurs été lancée, rassemblant beaucoup de résidents sur le hameau s'opposant à cette implantation. J'ai donc décidé, suite à cette réunion d'information, de saisir Monsieur le Sous-Préfet qui a gelé le projet auprès de l'opérateur. Cela permettra à la commune de procéder à une consultation des habitants de Bise. Le résultat majoritaire déterminera naturellement l'implantation ou non de l'antenne. Cette procédure s'appliquera également pour l'antenne de Genestelle.

L'année 2022 nous a permis également, sur un tout autre registre, d'engager une réflexion globale sur la gestion des cimetières. Ceci nous a amené pour Genestelle à procéder à une régularisation de l'ensemble des sépultures. Cette opération a duré plus d'une année et nous avons accueilli, le premier adjoint et moi-même bon nombre d'ayants-droits pour répondre à leurs questions. A ce jour, pas loin de 80 concessions ont été accordées, et une cinquantaine de sépultures demeurent en terrain commun ce qui est amplement suffisant pour assurer une gestion maîtrisée du cimetière sur le long terme.

J'ajouterai que dans le prolongement de cette régularisation, la commune a créé un monument aux morts qui est installé sur le

parvis de l'église de Genestelle et que nous avons inauguré le 11 novembre dernier

Cette même procédure s'engagera également pour le cimetière de Bise – quoique sa configuration soit toute différente de celle de Genestelle. Nous procéderons à la création d'un ossuaire, à la reprise de concessions à l'état d'abandon ce qui permettra une fois reprises de créer un colombarium et nous régulariserons parallèlement toutes les sépultures du terrain commun. C'est un processus long qui s'engagera cette année et durera au moins trois ans. Et de la même manière, nous organiserons des permanences à Bise cette fois pour répondre à vos questions sur ce sujet.

Concernant la vie de la commune, nous avons changé de prestataire de restauration pour la cantine du RPI à des conditions tarifaires et de qualité qui à mon sens sont inespérées au regard de la crise actuelle. Nous avons également rédigé un Plan Communal de Sauvegarde ainsi qu'un dépliant touristique distribué aux hébergeurs et permettant aux vacanciers ou aux habitants de découvrir ou redécouvrir la commune par ses nombreux sentiers de randonnée. Cette opération sera reconduite cette année encore avec un agenda à jour et j'invite à cette occasion toutes les associations à se rapprocher de Chloé pour lui faire part des dates de leurs prochaines manifestations.

Courant février et mars seront mises en place des permanences pour les rencontres relatives à la Mutuelle communale qui permettront à ceux qui le souhaitent de faire quelques économies pour leur complémentaire santé. Nous savons que le pouvoir d'achat dégradé par l'inflation et la hausse des coûts de l'énergie sera malheureusement au cœur de nos préoccupations cette année.

Tout dernier point touchant la vie communale, et d'actualité, vous le savez le recensement a débuté et s'achèvera à la mi-février. Aussi je vous invite à retourner à la mairie les documents qui seront déposés dans vos boîtes aux lettres ou de saisir en ligne les formulaires sur le site dédié. Et pour ceux qui ne peuvent le faire je les invite à faire le meilleur accueil possible à l'agent recenseur de la commune, Madame Aline Rasclé que je remercie ici vivement pour son aide.

Côté projets, pour l'année qui s'annonce, nous limiterons les dossiers pour en assurer pleinement le suivi – y compris budgétaires. Nous avons parlé du pont de Cavaillon, du cimetière de Bise, du schéma directeur de la DECI mais nous ajouterons en premier lieu le réaménagement du centre-bourg de Genestelle, projet d'importance consultable sur le site de la mairie. L'étude d'impact financier rendue très tardivement a été concluante et les travaux débuteront cette année. L'enveloppe budgétaire prévue à cet effet est contenue – le coût des matériaux en forte hausse étant déjà majorés dans le prévisionnel.

Pour l'eau et l'assainissement, le schéma directeur d'assainissement est en cours d'achèvement. Il nous sera remis probablement dans deux ou trois mois ; les services du SPANC étant passés cette année, nous avons une vision un peu plus affinée des travaux potentiels à mener. Les conclusions de ce schéma directeur rendues, nous étudierons attentivement la pertinence de chaque option qui nous sera présentée.

Voilà pour les travaux et les projets qui nous attendent en 2023.

Mes vœux pour cette nouvelle année s'adressent aussi à tous les agents de la commune qu'ils participent à la vie scolaire, à l'entretien de notre patrimoine ou à la gestion des tâches

administratives. Je salue ici toutes les associations et les syndicats, et plus largement toutes les personnes s'impliquant dans la vie de la commune. J'ai également une pensée amicale envers les bénévoles de la bibliothèque de Bise. Enfin je remercie à l'occasion de ces vœux les deux comités des fêtes qui nous offrent aujourd'hui les galettes et le verre de l'amitié.

Comme l'année dernière, je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents de la commune. Nous sommes à leurs côtés, tout comme vous, pour les accompagner dans leur installation. Enfin, rendons hommage à tous ceux qui nous ont quittés cette année, nos pensées accompagnent leur famille.

Je vous souhaite encore une fois mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année et je vous remercie de votre attention.